

**Organisations membres
de la plate-forme Dette &
Développement**

AITEC (Association internationale des techniciens, experts et chercheurs)

ATTAC France

CADTM France (Comité pour l'annulation de la dette du Tiers-Monde)

CCFD-Terre Solidaire (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement)

CFDT (Confédération Française et Démocratique du Travail)

CGT (Confédération Générale du Travail)

CRID (Centre de Recherche et d'Information pour le Développement)

CSM (Conférence des supérieures majeures)

DCC (Délégation catholique pour la coopération)

Justice et Paix

Réseau Foi et Justice Afrique-Europe

Oxfam France – Agir ici

Secours Catholique - Caritas France

SEL (Service d'entraide et de liaison)

Service Protestant de Mission – **DEFAP**

Sherpa

Survie

Vision du Monde

Soutiens :

Amis de la Terre

ASPAL (Association de solidarité avec les peuples d'Amérique latine)

ATD Quart monde

CFTC (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens)

France libertés (Fondation Danielle Mitterrand)

MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié des peuples)

RENAPAS (Rencontre nationale avec le peuple d'Afrique du Sud)

RITIMO

Secrétariat général de l'enseignement catholique

Terre des hommes



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 10 juin 2009

Nouveau rapport sur les vautours qui rôdent autour des pays endettés

A quelques jours de la conférence de l'ONU sur la crise, la plate-forme Dette & Développement et le CNCD-11.11.11 soulignent l'urgence de créer un tribunal international de la dette et de protéger les dépenses essentielles des pays pauvres.

A télécharger sur : http://www.dette2000.org/data/File/EXE_FONDS_VAUTOURS_bd.pdf

« Un vautour peut en cacher un autre » : les pays endettés face à leurs prédateurs

Précis, très documenté et accessible aux non spécialistes, ce document de 32 pages **dresse le portrait d'un nouvel animal de la finance mondiale, le « fonds vautour »**. Il explique comment ces fonds, qui rachètent les dettes de pays pauvres à un prix extrêmement bas en vue de les contraindre par voie judiciaire à les rembourser au prix fort, engrangent des plus values colossales sur le dos des populations du Congo, en Zambie, au Pérou, en Argentine ou au Nicaragua.

En sous-titrant « Comment nos lois encouragent les prédateurs des pays pauvres endettés », **le rapport pointe du doigt les responsabilités des pays du nord :**

- Ce sont les justices française, anglaise ou américaine qui donnent systématiquement raison aux fonds vautours contre les pays pauvres.
- L'argent que la France et les pays riches ont consacré aux allègements de dette se voit confisqué par des fonds privés au lieu de financer les dépenses sociales, comme annoncé.

La dette des pays pauvres : une question à nouveau brûlante

• **Les populations du Sud seront les principales victimes de la crise, alors qu'elles n'y sont pour rien.** Taux de croissance en berne, chute des recettes d'exportations et des investissements étrangers, diminution de l'aide extérieure et des transferts de migrants : les pays les plus pauvres se retrouvent exsangues et, pour certains, surendettés. Le FMI évalue les besoins de financement des pays « à faibles revenus » entre 25 et 140 milliards de dollars, rien que pour l'année 2009 (*The Implications of the Global Financial Crisis on Low-Income Countries*, mars 2009).

• **La seule solution que leur propose le G20 : se réendetter auprès du FMI.**

A l'issue du sommet de Londres le 2 avril 2009, les pays du G20 ont abondamment communiqué sur leur effort pour les pays les plus pauvres. Las ! Loin d'augmenter leur aide publique au développement, ils ont demandé au FMI de réserver 50 milliards pour de nouveaux prêts à destination des pays « à faibles revenus » (y compris ceux dont on a allégé la dette).

• **Les pays pauvres face à un choix cornélien : sacrifier leur population aujourd'hui ou... demain.**

Les pays du G20 ne laissent que deux options aux pays pauvres, dont les caisses sont vides :

- couper dès à présent les robinets de la dépense publique, en sacrifiant les hôpitaux, le salaire des enseignants, le développement agricole...
- se réendetter, alors qu'ils n'ont pas les moyens de rembourser, et courir tout droit vers de nouvelles crises de la dette – à terme, ce sont toujours les populations qui en paieront le prix.

Alors que se tiendra du 24 au 26 juin 2009, la Conférence de l'ONU sur la crise financière et les réponses à apporter pour les pays en développement (sur la base des propositions de la Commission Stiglitz), **la plate-forme Dette & Développement et le CNCD-11.11.11 préconisent trois mesures clés :**

- La création d'un tribunal international de la dette pour que tous les créanciers soient sur un pied d'égalité.
- La protection des dépenses vitales des pays pauvres qui doivent primer sur l'obligation de rembourser.
- Un plan d'aide d'urgence, sous forme de dons et de taxes mondiales, pour compenser l'impact de la crise.

Contacts : Jean Merckaert j.merckaert@ccfd.asso.fr – 01 44 82 81 23 / 06 81 84 30 64 (France)
Gaspard Denis gaspard.denis@cncd.be – 02 250 12 62 (Belgique)